[Texte]

that regulation. That money could better be devoted to better quality programming in prime time. This is the essence of the difficulty.

The Vice-Chairman: Your time is up, Mr. Rose.

Mr. Rose: Could I ask a concluding question, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: A short one.

Mr. Rose: I always ask short questions; I get long answers.

The Vice-Chairman: This time Mr. McGregor will co-operate.

Mr. Rose: It seems to me, Mr. McGregor, what you are really telling us is that you do not accept the latest CRTC decision to increase the Canadian content over a three-year period as being economically feasible for the group you represent. This is why you would like a re-examination of the Broadcasting Act so that this kind of regulation could not be imposed on your group. Is that a fair statement?

Mr. McGregor: I do not think that is entirely a fair statement, certainly there are elements of truth in it.

To put the fairest aspect on it, we would ask that a re-examination of the other factors which are developing and which the Commission is working hard with, the Commission is struggling very hard as we pointed out with the difficulties of putting a cable policy together that is going to meet the problem that they recognize the broadcasters will have in achieving the objectives that we are both interested in. We are Canadian citizens and we are interested in developing Canada just as much as the people at 100 Metcalfe Street are.

• 1140 mm a villa silmo) so s seib sish au

The Vice-Chairman: Mr. Nowlan.

Mr. Nowlan: Along that same line, I do not know if Channel 8 has some cable interests or not but you say it is a mixed blessing, these proposals and the entry of cablevision. I can follow it both sides. In one sense the Commission says you are going to have American programs through cable, therefore we have to put restrictions on cablevision; and yet on the other hand, if you do not do something to protect the Canadian

[Interprétation]

règlement. Cet argent pourrait être mieux consacré à améliorer la qualité du programme pendant les meilleures heures d'écoute. C'est le fond de la difficulté.

Le vice-président: Votre temps est écoulé, monsieur Rose.

M. Rose: Pourrais-je poser une toute dernière question, monsieur le président?

Le vice-président: Rapidement.

M. Rose: Mes questions sont toujours courtes; j'obtiens de longues réponses.

Le vice-président: M. McGregor vous fournira une courte réponse.

M. Rose: Monsieur McGregor, vous semblez nous dire en fait que vous n'acceptez pas la dernière décision du CRTC d'augmenter le contenu canadien sur une période de trois ans comme étant économiquement réalisable pour le groupe que vous représentez. C'est pourquoi vous aimeriez qu'il y ait une nouvelle étude de la Loi sur la radiodiffusion pour que ce genre de règlement ne puisse être imposé à votre groupe. Ai-je bien raison?

M. McGregor: Pas tout à fait, même s'il renferme certains éléments de vérité.

Nous voudrions qu'il y ait une nouvelle étude des autres facteurs qui surgissent et que le Conseil tente de régler. Le Conseil travaille ardemment, comme nous l'avons signalé, à résoudre les difficultés que représente l'établissement d'une politique de télévision par câble qui tiendra compte du problème reconnu auquel auront à faire face les diffuseurs en réalisant les objectifs qui nous intéressent tous. Nous sommes des citoyens canadiens et nous désirons développer le Canada autant que les gens du 100 de la rue Metcalfe.

Le vice-président: Monsieur Nowlan.

M. Nowlan: Pour poursuivre notre idée, je ne sais pas si le canal 8 a des intérêts pour la télévision par câble ou non, mais vous avez dit qu'il y avait à la fois des avantages ou des désavantages dans ces propositions et dans la venue de la télévision par câble, ce que je puis concevoir. D'un côté, la Commission dit que l'on aura des programmes américains par l'entremise du câble et, par conséquent, il faut imposer des restrictions à la